

Le décompte Individuel de Charges

! sans chauffage collectif

A Cadre d'identification

DECOMPTE INDIVIDUEL DE CHARGES 1

GESTIONNAIRE
LE MANS METROPOLE HABITAT
37 RUE DE L'ESTEREL
CS 85524
72055 LE MANS CEDEX 2

ADRESSE LOCAL
LA ROCHELLE 1 (INT)
0002 RUE :
Appt N°:
72000 LE MANS

Référence immeuble :
00064 GRP
LA ROCHELLE 1 (INTERMEDIAIRES)

DESTINATAIRE
Madame
LOGT N°
0002 RUE
72000 LE MANS (FRANCE) 2

Référence contrat/local :
XXXXX / 00064-BXX-EXX-LXXXXX INTER 3
du 31.05.2010 au

Période 2021 Période de régul 2021 4 Date d'envoi 24.06.2022 F. 1/1

B

Présentation des éléments de calcul de la liquidation

Désignation des charges 6	Charges à répartir 7	Quote-part 8	T.V.A. (Dont) 8	Provisions 9
Chg.Gén. Eau des communs	332.24	17.93	0.93	
Chg.Gén. Equipement Individuel	304.78	19.05	1.21	
Chg.Gén. Parties Communes	900.34	48.60	6.95	
Chg.Gén. Espaces verts	240.90	15.06	2.51	
Chg.Gén. Hygiène	2 549.34	137.61	22.33	
Chg.Gén. Equipement Batiment	219.10	13.69	1.24	
Chg.Gén. Impôts/Taxes	1 670.00	90.15	0.00	294.02
Total des quote-parts (1)		342.09	35.17	294.02 9
Total des provisions appelées (2) 9		294.02	0.00	
Vous nous devez (1)-(2) 00064-B01-E01-		48.07		
Vous nous devez 10		48.07		

C

Présentation des bases de répartition

Détail des bases de répartition 6	Tantièmes 12	Jours présents 13	Périodes 4	Jours 13
Chg.Gén. Eau des com : S. HAB 11	59/1093	365.00	01.01.21 31.12.21	365
Chg.Gén. Equipement : (Lot)	1/16	365.00	01.01.21 31.12.21	365
Chg.Gén. Parties Com : S. HAB	59/1093	365.00	01.01.21 31.12.21	365
Chg.Gén. Espaces ver : (Lot)	1/16	365.00	01.01.21 31.12.21	365
Chg.Gén. Hygiène : S. HAB	59/1093	365.00	01.01.21 31.12.21	365
Chg.Gén. Equipement : (Lot)	1/16	365.00	01.01.21 31.12.21	365
Chg.Gén. Impôts/Taxe : S. HAB	59/1093	365.00	01.01.21 31.12.21	365

Illustration : Freepik.com

- 1 Identification de la liquidation concernée
- 2 Identification du locataire et du contrat de location
- 3 Identification du logement / local / stationnement concerné
- 4 Identification de la période de liquidation des charges
- 5 Nombre de pages constituant le décompte individuel de charges
- 6 Familles de dépenses imputées
- 7 Charges/dépenses à répartir
- 8 Quote-part de dépense/charge appliquée pour votre logement (local ou stationnement)
- 9 Montant des provisions
- 10 Solde de la liquidation :
-soit un rappel (vous nous devez)
-soit un remboursement (nous vous devons)
- 11 Mode de répartition
- 12 Calcul du tantième du lot :
-soit surface habitable du lot/surface habitable de tous les lots concernés par la dépense
-soit 1 lot/nombre total de lots concernés par la dépense
- 13 Nombre de jours de présence appliqué

